

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
de la région Pays de la Loire**

Avis du CSRPN plénier du 04/04/2024

Le nombre de membres (présents et mandats) est de 25.
Le quorum est atteint et permet de délibérer valablement.

| | | | |
|-------------------------|--|-------------------------------------|---|
| Avis sans rapporteur | Avis sur une DEP concernant la destruction et le remplacement d'œufs de Goéland leucophée à Mauges-sur-Loire (49) Numéro Onagre : 2024-03-17-00349 | Bénéficiaires : CPIE Loire Anjou | Avis : Favorable avec conditions |
|-------------------------|--|-------------------------------------|---|

Liste des espèces protégées impactées :

Faune :

- | | |
|--|---|
| - <i>Larus michahellis</i> Goéland leucophée | - <i>Ichthyaetus melanocephalus</i> Mouette mélanocéphale |
| - <i>Chroicocephalus ridibundus</i> Mouette rieuse | - <i>Sterna hirundo</i> Sterne pierregarin |

Échanges

Le CSRPN note qu'il ne dispose pas des bilans passés. Les membres auraient souhaité disposer des effectifs annuels par espèces, du nombre de couples de goélands concernés ainsi que du nombre d'œufs collectés.

Le pétitionnaire indique que le suivi est réalisé annuellement et que les bilans sont envoyés au carrier et aux services de l'État. La production en jeunes à l'envol par espèce est détaillée annuellement.

Depuis le début des stérilisations, le nombre d'œufs concerné par le remplacement varie de 1 à 12 avec en moyenne 2 nids de Goéland leucophée présents annuellement.

Le pétitionnaire complète en indiquant qu'en 2023, 75 couples sont estimés pour la Sterne pierregarin (160 en 2013, année exceptionnelle) et que la prédation sur les jeunes sternes par les goélands a toujours été observé.

Le CSRPN souhaiterait des précisions sur l'impact des goélands et si le maintien de la colonie est réellement remis en cause malgré la présence, et la prédation, des goélands.

Le pétitionnaire souligne que la première demande de dérogation faisait suite à une année où seulement 3 jeunes ont atteint l'âge de l'envol, suite à la prédation. Il ajoute également que les sites sont malheureusement peu nombreux en Loire dans la région. Il juge que l'impact paraît trop important pour prendre le risque d'avoir des années successives avec une production nulle.

Délibération

Le CSRPN souligne que, malgré son expansion vers le nord et son comportement opportuniste, le Goéland leucophée est actuellement quasi-menacé sur la liste rouge des oiseaux nicheurs des Pays de la Loire. La Sterne pierregarin est classée LC.

Le CSRPN indique qu'une colonie de sternes en bonne santé est en mesure de se défendre contre la prédation par les goélands. Une forte prédation indiquerait une instabilité de la colonie dont les causes sont à rechercher, notamment au niveau des chaînes trophiques

La pérennité de l'action envisagée est très interventionniste et ne tient pas compte des causes provoquant la problématique comme l'indisponibilité alimentaire, le manque de site de nidification et le comportement d'une colonie sans défense. Cela pose des questions d'ordre éthique, et demande d'objectiver pourquoi telle ou telle espèce est privilégiée.

Enfin le CSRPN indique que la sauvegarde d'une colonie sur un site artificiel doit être accompagnée de l'amélioration de la qualité des sites naturels comme la disponibilité et la quiétude des sites de reproduction ou la disponibilité en ressources alimentaires.

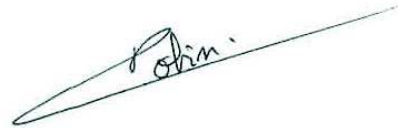
Le CSRPN indique que :

- la méthode envisagée n'est pas une solution pérenne et qu'il convient d'étudier d'autres alternatives,
- si le choix de l'interventionnisme se poursuit, il devra être justifié de manière objective et étayé,
- la communication des rapports annuels auprès des services de l'État et l'intégration des données au sein du SINP est indispensable.

Les questions étant épuisées et les membres n'ayant pas d'autres remarques, le CSRPN donne un avis favorable sur ce dossier, assorti des conditions énumérées précédemment.

Le 14/04/2024

Le président du CSRPN des Pays de la Loire
Jean-Guy Robin

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Robin', is written over a horizontal line.